

## Se créer un nouveau «chez soi»

L'entrée en long-séjour dans un EMS est une décision importante, elle implique l'abandon de son lieu de vie habituel et privé, son indépendance et son environnement social pour rejoindre un lieu de vie communautaire. Cette décision intervient lorsque l'état de santé de la personne rend son maintien à domicile trop problématique, trop dangereux pour elle ou trop épuisant pour ses proches. Pour ce numéro sur la thématique du logement, nous avons rencontré deux résident-e-s de la Fondation Clémence, afin d'échanger sur leur vécu en institution, ainsi que sur le deuil de leur ancien logement.

Ce processus est commun à toutes celles et ceux qui rejoignent la Fondation: il y a tout d'abord le fait de quitter l'appartement où l'on a vécu pendant de nombreuses années, puis la découverte de la vie en communauté et enfin la question du choix de ce qu'on va emporter avec soi?

Aujourd'hui, un nouveau déménagement attend tous les résident-e-s. Après deux ans de travaux, une nouvelle extension de notre bâtiment actuel est prête à offrir une chambre individuelle à chacun.

Tout d'abord, c'est Madame Gisèle Randin résidente à la Fondation Clémence depuis 2020 qui parle de son parcours. Elle décrit son ancien appartement avec émotion: «*C'était un très joli appartement de 3 pièces*

*juste à côté de l'arrêt de métro Jordils*». Elle raconte son affection pour ce quartier de Lausanne dans lequel elle a vécu, d'abord avec sa mère pendant plusieurs années, puis seule. Les quais d'Ouchy, Bellerive et surtout le café-restaurant de la Riviera sont des endroits où elle aimait se rendre et où elle était reconnue: «*J'avais mes habitudes, j'aimais pouvoir aller boire un verre en terrasse. Les serveurs me connaissaient bien et je savais que là-bas je rencontrerais forcément des visages connus*».

Malheureusement, en 2020, Mme Randin s'est retrouvée hospitalisée du jour au lendemain. Elle explique que lorsqu'elle a su qu'elle ne rentrerait jamais chez elle, cela a été un choc: «*Même si je m'y attendais un peu, cela a été difficile*».

À la suite de son hospitalisation, Mme Randin a rejoint quelques temps le Court-Séjour de la Fondation Clémence avant d'emménager au première étage des Longs-séjours où elle se trouve actuellement.

«*Quand j'ai visité ma chambre, il y avait un critère très important pour moi: la vue. Je ne voulais pas avoir de vis-à-vis avec un autre bâtiment*». Madame Randin explique que cela n'a pas été compliqué de partager sa chambre avec quelqu'un et de vivre en communau-

té. «*Ma voisine me convient. Nous sommes discrètes toutes les deux. Nous nous saluons poliment et bien que nous ne partageons pas beaucoup de choses, nous nous respectons mutuellement*».

Pour le choix de ses affaires, elle confie que cela lui a fait mal de devoir quitter tous ses meubles, mais elle supporte. Elle n'a pris que le nécessaire, surtout des habits, quelques produits de beauté et des photos.

Quant au futur déménagement, Madame Randin n'est pas inquiète: «*Tout ce qui m'importe, c'est que ma fenêtre donne sur la nature*».

Dans un second temps, c'est Monsieur Gaston Cupis qui a accepté de parler de son vécu.

Originaire de Fabriano en Italie, Monsieur Cupis est venu en 1959 s'installer à Lausanne, avec sa femme, afin d'y trouver du travail. Le couple connaissait déjà bien la ville puisqu'ils y avaient effectué leur voyage de noce. Dans un premier temps, ils ont vécu dans une petite chambre de bonne dans un galetas: «*à 30 ans c'était un coup dur!*». Rapidement, la vie s'est heureusement montrée plus clémente pour le couple.

Après une vie bien remplie, il a fallu envisager une entrée en institution. Comme il habitait à 100 mètres de la Fondation Clémence et qu'il s'y rendait déjà régulièrement pour visiter des amis, Monsieur a fait la demande de venir s'y installer.

Pour lui, le passage en EMS s'est bien passé. Il avait toujours dit qu'il



© Odile Mottaz



© Fabien Gretler

s'y rendrait lorsque le moment serait venu, à condition toutefois de pouvoir disposer d'une chambre individuelle. En effet, malgré le fait qu'il apprécie la vie en communauté, le besoin de son espace privé est vital. Cette notion de liberté est très importante pour lui : *« Il me faut mon indépendance pour apprécier la compagnie d'autrui. Le fait de pouvoir aller et venir, notamment lors de mes promenades quotidiennes, est important »*. Quant à l'espace de la chambre, il lui convient. La place est suffisante pour exposer les objets les plus chers à son cœur, notamment sa collection de coquil-

lages. Se séparer du reste n'a pas été un problème.

Concernant le déménagement futur, Monsieur Cupis appréhende un peu : *« Ce n'est pas facile, on change tout »*.

Au final, La Fondation Clémence ne se substituera jamais au domicile des personnes qui la rejoignent; ce n'est d'ailleurs pas là sa mission. L'objectif est d'offrir un lieu de vie qui permette à chacun d'avoir un espace privé et de participer à des activités sociales selon ses envies et ses ressources. Résolument ouverte sur l'extérieur, tout y est mis en œuvre pour que les résidents puissent continuer à participer à des activités hors de l'institution.

D'ailleurs, comme le témoigne la photo en page 10, Mme Gisèle Randin continue de se rendre sur sa terrasse de prédilection pour déguster une boisson fraîche au soleil.

**Fabien Gretler et Odile Mottaz**

## Retour sur la séance d'information des aménagements des places devant et sur le toit de la Coop – 2 mars 2022

Les gérances des Jardins de Prélaz, ont convié les membres du collectif des Jardins de Prélaz à une séance d'information, afin de présenter les travaux d'aménagements prévus dès mai 2022. Mme Litzistorf, Municipale, s'était déplacée à cette occasion.

Devant la Coop, il y aura l'installation d'une balançoire nid d'oiseau et un toboggan avec une structure derrière. L'Av. de Morges sera cachée par un mur végétalisé. Dans les bacs existants, des fleurs vont être plantées.

Le toit de la Coop accueillera une table de ping-pong, ainsi que des buts de foot fixes. Des discussions sont en cours concernant le fitness urbain, afin d'établir s'il est devenu redondant par l'existence de celui du Parc de Valency et si les installations choisies deviennent accessibles à un public varié.

Pour information, de grands travaux doivent être faits du côté des trois édifices de la place devant la coop pour cause d'infiltration d'eau.

Les habitant-e-s et les utilisatrices-utilisateurs de l'espace présent-e-s reviennent néanmoins sur le besoin d'eau, de poubelles et d'ombre. Enfin, elles remercient les propriétaires et les autorités publiques pour les échanges lors de cette soirée.